



Développement territorial rural : le expérience LEADER de l'Union Européenne

Luis A. Collado Cueto
Universidad Autónoma de Madrid



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne





Partenariat UA-UE pour les Investissements et l'Emploi Durable : Un agenda pour la transformation rurale

Luis A. Collado Cueto
Universidad Autónoma de Madrid



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne



Nouveauté dans la politique rurale en Afrique

- ▶ Commission Européenne (2018):
"Partenariat Afrique-Europe pour les Investissements et l'Emploi Durable"
- ▶ **Objectif:** renforcer coopération UE-Afrique
- ▶ Actions spécifiques pour l'agriculture et le développement rural.
- ▶ Création de la **Task Force Rural Afrique (TFRA)**

Task Force Rural Afrique: Composition

- ▶ Experts européens et africains.
- ▶ Connaissances et expérience dans:
 - ▶ agriculture,
 - ▶ industrie agricole et agroalimentaire,
 - ▶ commerce,
 - ▶ politique de développement
 - ▶ ... en Afrique!





UN AGENDA AFRIQUE-EUROPE POUR LA TRANSFORMATION RURALE

Rapport de la Task Force Afrique Rurale

Task Force Rural Afrique (TFRA): Recommandations

► 4 domaines stratégiques (moyen-long terme):

1. *Approche territoriale* pour la création de revenus et d'emplois
2. *Gestion durable des terres et des ressources* naturelles et *action climatique*
3. *Transformation* durable de *l'agriculture*.
4. Développement de *l'industrie et des marchés alimentaires*.⁶

1. Approche territoriale du développement

- ▶ Investissements publics et privés
- ▶ Fourniture de services de base dans les zones rurales.
- ▶ Objectifs:
 1. d'aller au-delà du secteur agricole,
 2. libérer le potentiel des zones rurales et des villes secondaires,
 3. renforcer capacités des populations locales (femmes et jeunes)
 4. responsabiliser institutions locales, régionales et nationales.

1. Approche territoriale du développement

- ▶ **Soutien européen aux initiatives régionales et locales sensibles au genre et aux pôles d'innovation.**
- ▶ **L'UE peut partager avec ses partenaires africains sa propre expérience du développement rural local.**

2. Gestion durable des terres et des ressources naturelles et action climatique

- ▶ Elaboration des politiques visant à **gérer les terres et les ressources naturelles** de l'Afrique de **manière durable**.
- ▶ Renforcer de manière systématique la **résilience** aux effets du changement climatique.
- ▶ Adopter une approche du **système alimentaire dans les politiques et les investissements** agro-alimentaires permet de cibler de manière simultanée la durabilité économique, environnementale et sociale.

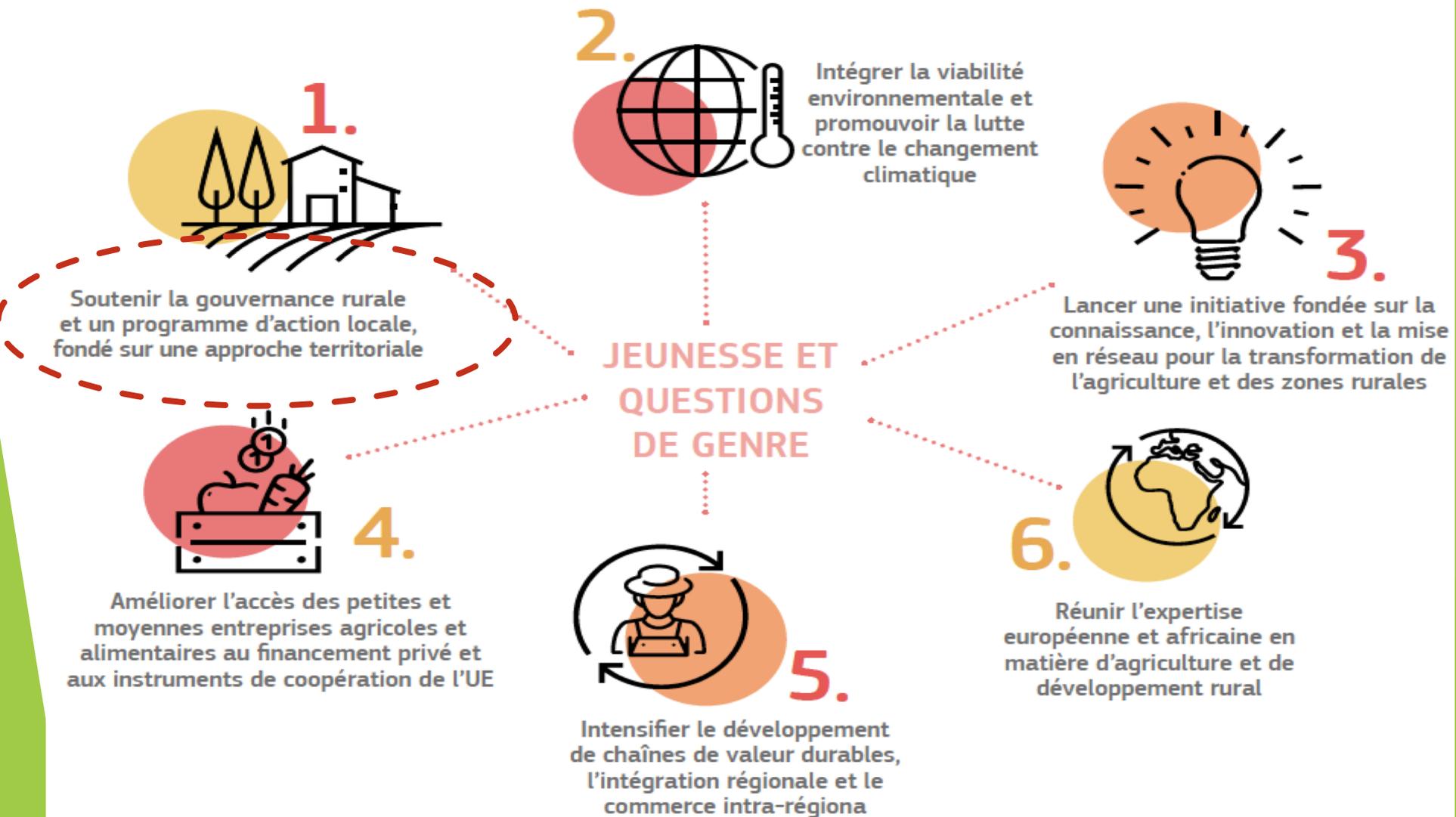
3. Transformation durable de l'agriculture.

- ▶ Mesures pour parvenir rapidement à **une croissance agricole inclusive**, en utilisant et en préservant le **plein potentiel des ressources écologiques** afin de mettre en place un. Nous recommandons de mettre plus **un nouveau modèle de développement en collaboration avec les acteurs locaux**
- ▶ Accent sur **l'agriculture familiale**, en renforçant les capacités des **organisations paysannes**, en intensifiant le recours à **l'agriculture durable** et en favorisant des **systèmes agroalimentaires**, dans le cadre d'un engagement accru en faveur de la création d'un **contexte économique et institutionnel propice** à ce secteur.
- ▶ Les **pouvoirs publics**, les **sociétés** et les **agriculteurs**¹⁰ africains devront mener cette transformation.

4. Développement de l'industrie et des marchés alimentaires.

- ▶ Soutenir le secteur alimentaire africain dans le cadre du **développement de chaînes de valeur locales et régionales**, d'un meilleur **accès au financement** et de la création d'un environnement propice.
- ▶ Améliorer la **création de valeur ajoutée** en veillant à l'augmentation des **investissements du secteur privé**, à une efficacité accrue dans l'utilisation des ressources, à un **renforcement et l'harmonisation des normes de sécurité alimentaire**, ainsi qu'à la promotion des **échanges intra-africains de produits agricoles et alimentaires**.
- ▶ Platesformes de la connaissance et de **poles d'innovation en vue de soutenir les «agripreneurs»**
- ▶ Utiliser les **technologies de l'information et de la communication** pour les services de vulgarisation, l'apprentissage et la formation professionnelle.

6 initiatives court-moyen terme



A-1. Soutenir la gouvernance rurale et un programme d'action locale innovant, fondé sur une approche territoriale.

- ▶ A-1.1. Mobiliser des **initiatives locales** dans le cadre d'un programme d'action locale
- ▶ A-1.2. Créer un **réseau de développement territorial** et le relier a des initiatives européennes.

A-1.1. Initiatives locales dans un programme d'action locale

- ▶ **Soutien financier de l'UE** à des programmes d'action locale innovants, adaptés aux réalités africaines
- ▶ Les programmes d'action locale garantiront:
 - ▶ diagnostics territoriaux participatifs
 - ▶ fourniture de biens publics indispensables au développement des chaînes de valeur agroalimentaires et à la diversification rurale

Programme d'action locale: objectifs

1. **Développement territorial équilibré** des économies et communautés rurales,
2. **Compétitivité de l'agriculture;**
3. **Diversification** en augmentant la valeur ajoutée des produits locaux et en exploitant les **ressources naturelles et culturelles;**
4. **Gestion durable** des terres et des ressources naturelles et **lutte contre le changement climatique.**

Programme d'action locale: principes

1. Approche **axée sur certaines zones** (non general).
2. Approche **ascendante** (non descendant).
3. Partenariat **public-privé** (non publique seulement).
4. **Innovation** (non standardisé et défini).
5. Approche **intégrée et multilatérale** (non sectorielle).
6. Mise en place de réseaux et coopération (non isolé).

Programme d'action locale: sélection

- ▶ **Sélection des initiatives sur une base concurrentielle.**
- ▶ **Meilleures perspectives :**
 1. la promotion de l'organisation de la chaîne alimentaire
 2. le développement d'innovations spécifiques,
 3. les possibilités de création d'emplois,
 4. la restauration, la préservation et le renforcement des écosystèmes,
 5. la promotion de l'intégration sociale et
 6. la création d'une économie efficace dans l'utilisation des ressources et résiliente.

Programme d'action locale: Recommandations finals

- ▶ Approche territorial: **complémente aux programmes nationaux.**
- ▶ Programmes d'action local pilots avant grande échelle.
- ▶ Aide financière européenne pour le approche territoriale.
- ▶ **Recommandation spécifique:**

d'utiliser une **approche territoriale**
du développement rural,
similaire à l'approche LEADER.

A-1.2. Créer un réseau de développement territorial et le relier a des initiatives européennes.

- ▶ Établir un réseau au service du développement rural
- ▶ Échanger des informations sur le fonctionnement des initiatives
- ▶ Objectives:
 - ▶ Soutenir le **développement de concepts localisés appropriés**, fondes sur les principes du programme d'action locale ;
 - ▶ Renforcer **les capacités de planification et de mise en œuvre** des programmes ;
 - ▶ Mettre en **réseau différentes initiatives** et faciliter **l'échange de connaissances**.
- ▶ Partage de la **expérience européenne** de 30 années avec LEADER: 2600 groupes et le Réseau Européen REDR

A-2. Intégrer la durabilité environnementale et promouvoir la lutte contre le changement climatique

- ▶ A-2.1. Accélérer le cofinancement de projets liés à l'alimentation dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, y compris par l'intermédiaire de mécanismes internationaux de financement de l'action climatique
- ▶ A-2.2. Renforcer l'accès sécurisé au foncier.

A-3. Initiative fondée sur la connaissance, l'innovation et la mise en réseau pour la transformation

- ▶ A-3.1. Créer des **plates-formes de connaissance** pour alimenter le **dialogue politique** régional et national
- ▶ A-3.2. Mettre en place des **pôles d'innovation** en vue de soutenir les «agripreneurs» et de favoriser le passage au numérique des services de vulgarisation, de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

A-4. Accès des PME agricoles et alimentaires au financement privé et aux instruments de coopération de l'UE

- ▶ A-4.1. Intensifier l'assistance technique afin d'aider le secteur agroalimentaire à préparer des **projets d'investissement susceptibles d'obtenir un financement**
- ▶ A-4.2. **Plate-forme UA-UE pour entreprises** du secteur agroalimentaire:
 - ▶ recenser les principaux **obstacles et défis** concernant l'investissement privé et le commerce
 - ▶ promouvoir le **jumelage** dans l'agro-industrie
 - ▶ promouvoir des **programmes de formation professionnelle**

A-5. Développement de chaînes de valeur durables, intégration régionale et commerce intra-régional

- ▶ A-5.1. Promouvoir et diffuser des outils et méthodes pour **évaluer les chaînes de valeur** en termes économiques, environnementaux et sociaux
- ▶ A-3.2. Intensifier l'appui à **l'intégration régionale** et à **l'harmonisation de la réglementation sanitaire** dans le cadre d'une **plateforme de partage des connaissances**

A-6. Réunir l'expertise européenne et africaine en matière d'agriculture et de développement rural

- ▶ A-6.1. Organiser des programmes de jumelage pour mettre en relation des experts issus des associations, des entreprises et des entités publiques avec leurs pairs
- ▶ A-6.2. Établir des échanges entre les agriculteurs et leurs pairs issus de la société, des entreprises et des pouvoirs publics

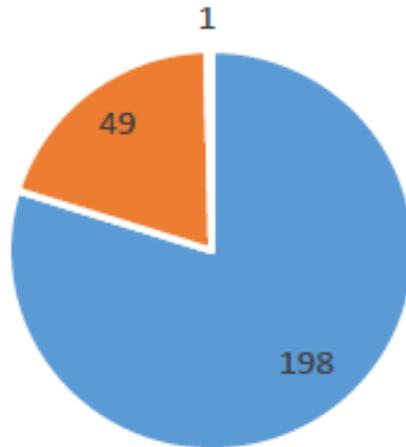
LEADER comme approche de développement rural pour L'Union Africaine

- ▶ Inspirés par les recommandations du TFRA,
- ▶ 3eme Conférence ministérielle de Ministres de l'Agriculture de l'Union Africaine et de l'UE (21/juin/2019 Rome):
- ▶ Approbation d'une Déclaration politique ainsi qu'un programme d'action:

*Ajouter l'initiative LEADER Afrique dans le plan d'action*²⁵

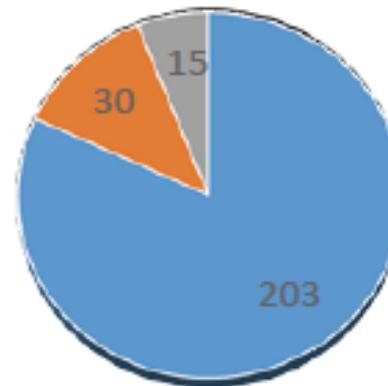
Résultats de la consultation publique du rapport TRAF

Origin of replies



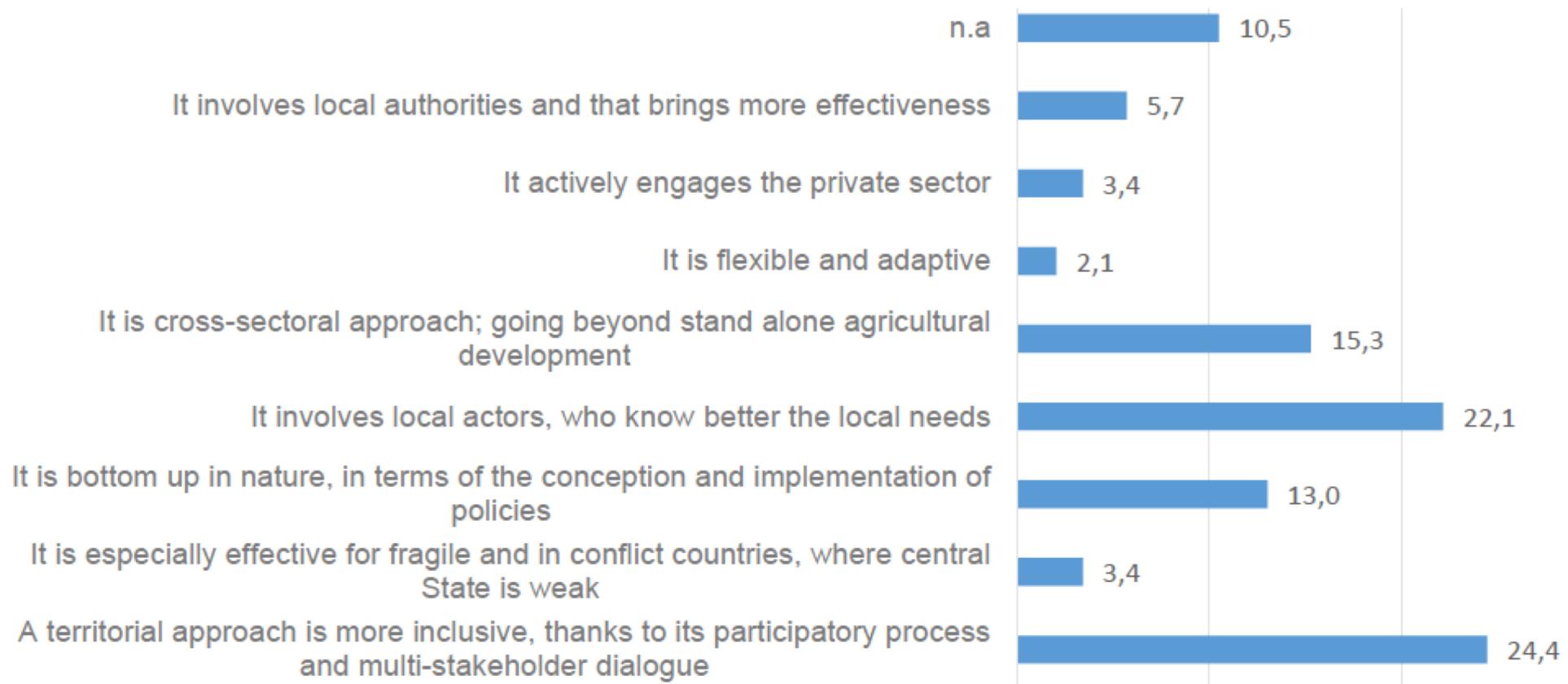
■ AFRICA ■ EUROPE ■ OTHER

For a territorial approach ?



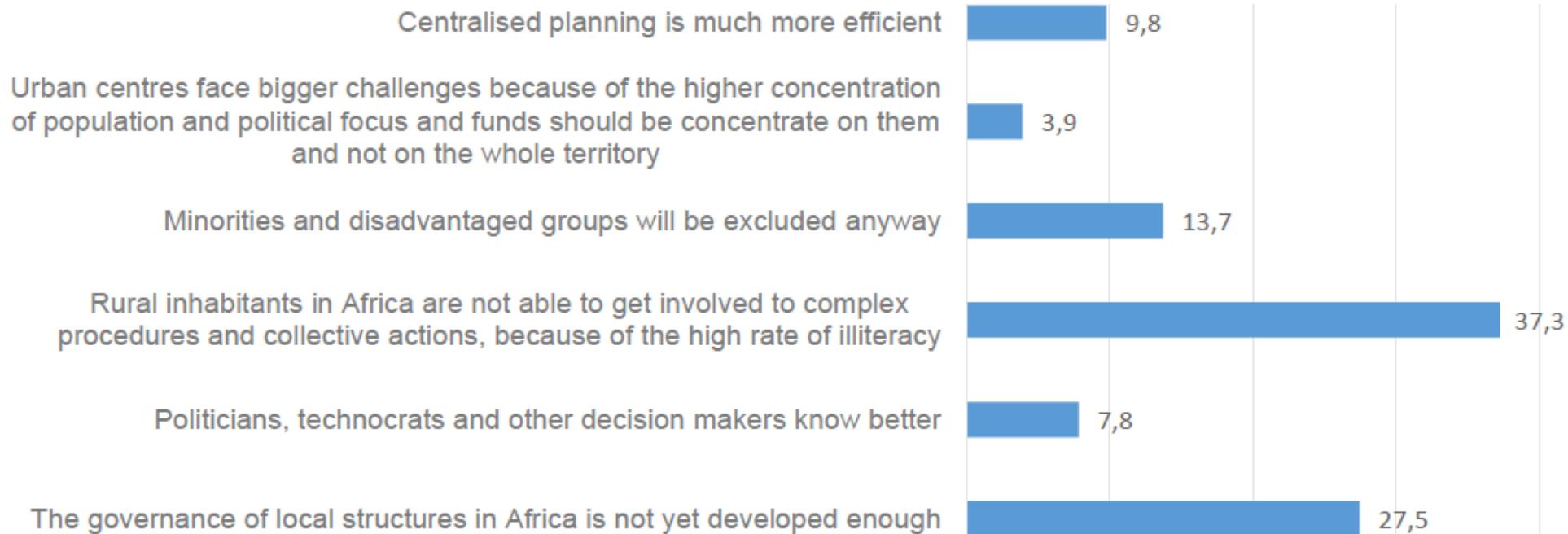
■ yes ■ no ■ n.a

Applicabilité de la méthode LEADER en Afrique: Pros



Inclusive, grâce à son processus **participatif et multi-acteurs** (24,4%)
Les acteurs locaux **connaissent mieux les besoins** du territoire (22,1%)
Développement **multisectoriel** (15%).

Applicabilité de la méthode LEADER en Afrique: cons



Procédures complexes pour une taux d'analphabétisme élevé (37,3%).

Gouvernance des structures locales n'est pas suffisamment développée (27,5%).



Universidad Autónoma
de Madrid

Merci beaucoup
pour votre attention!

luis.collado@uam.es